

## Elections au Burundi : l'Eglise catholique dénonce "beaucoup d'irrégularités"

@rib News, 27/05/2020 Source AFP L'Eglise catholique du Burundi a dénoncé mardi soir "beaucoup d'irrégularités" ayant affecté la transparence et l'équité des élections générales du 20 mai qui ont vu la victoire, contestée par l'opposition, du candidat du parti au pouvoir le général Evariste Ndayishimiye. [Photo : Mgr Joachim Ntahondereye, président de la Conférence des évêques catholiques du Burundi.]

"Nous déplorons beaucoup d'irrégularités quant à la liberté et la transparence du processus électoral ainsi qu'à l'équité dans le traitement de certains candidats et des électeurs", a déclaré le président de la Conférence des évêques catholiques du Burundi, Mgr Joachim Ntahondereye. Mgr Ntahondereye, qui s'exprimait dans un enregistrement sonore transmis mardi soir à l'AFP par les services de communication de la conférence, a ensuite dressé une longue série d'irrégularités similaires à celles dénoncées par le parti du chef de l'opposition Agathon Rwaswa, officiellement deuxième de la présidentielle. L'église catholique "déploie notamment la contrainte exercée sur certains mandataires à signer d'avance le dépouillement du contenu des urnes, le bourrage de certaines urnes, le vote à la place de députés et de réfugiés, les procurations multiples et donc invalides, le fait qu'il y ait eu dans certains bureaux de vote des électeurs qui ont voté plus d'une fois". Elle dénonce également "l'exclusion de mandataires et d'observateurs des lieux de dépouillement du scrutin, l'intimidation et les contraintes exercées sur certains électeurs par des administratifs qui les accompagnaient jusque dans les isolements, l'intrusion de personnes non autorisées dans les lieux de comptage". "Face à ces irrégularités et bien d'autres, nous nous demandons si elles ne portent pas préjudice aux résultats (définitifs) à proclamer" le 4 juin par la Cour constitutionnelle, s'est interrogé la Conférence des évêques catholiques. L'Eglise catholique est parvenue à déployer 2.716 observateurs le jour du scrutin et "bien que leur nombre soit inférieur à celui des bureaux de vote, ils ont pu arriver dans toutes les communes où ils se sont déployés dans des bureaux ciblés", a précisé Mgr Joachim Ntahondereye dans son communiqué. L'Eglise catholique est la première Eglise du pays, qui compte environ 11 millions d'habitants. Lundi, la commission électorale burundaise a déclaré le candidat du parti au pouvoir Evariste Ndayishimiye large vainqueur de la présidentielle avec 68,72% des voix, très loin devant Agathon Rwaswa (24,19%). Le parti de M. Rwaswa, le Conseil national pour la liberté (CNL) a dénoncé "une mascarade électorale" et annoncé son intention de déposer un recours devant la Cour constitutionnelle mercredi ou jeudi. Si le recours de l'opposition est rejeté, M. Ndayishimiye sera investi en août pour un mandat de sept ans renouvelable une fois, à la fin du mandat du président sortant. En 2015, la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé avait plongé le pays dans une crise politique majeure, qui a fait au moins 1.200 morts et poussé à l'exode quelque 400.000 Burundais. Il avait annoncé en 2018 qu'il ne serait pas candidat à sa succession.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});